

Le Protocole d'Orlando



THIS IS TO CERTIFY THAT:

SIGNED THE ORLANDO PROTOCOL ON:

PROTOCOL SEQUENCE NUMBER

Le Protocole d'Orlando pour la lutte antiparasitaire intégrée à l'échelle mondiale

Nous, en tant que représentants des associations nationales et internationales de lutte antiparasitaire intégrée écologique, nous nous engageons à œuvrer à l'amélioration de la qualité de la vie de tous. Nous cherchons à fournir le traitement le plus efficace présentant les risques les plus faibles dans le cadre de la lutte contre les parasites qui font peser une menace sur la santé, les biens et l'offre alimentaire à l'échelle internationale. Nous croyons que tous les citoyens ont le droit de vivre dans un environnement où les gouvernements et les entreprises mettent ensemble tout en œuvre pour minimiser l'impact des maladies sur les peuples du monde. Nous œuvrons donc à la protection de notre environnement en adhérant aux principes suivants:

FORMATION ET EDUCATION

Nous croyons que chaque technicien qui utilise des produits de lutte antiparasitaire intégrée doit avoir bénéficié d'une formation attestée pour assurer une application appropriée, efficace et sûre de ces produits

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous croyons que les produits de lutte antiparasitaire intégrée doivent être transportés, stockés, combinés et utilisés d'une manière qui préserve la qualité de l'écosystème, y compris le sol, l'eau et les espèces menacées.

REDUCTION DES DECHETS

Nous soutenons les efforts des organismes publics et de l'industrie pour encourager la réduction des déchets à leur strict minimum

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTEGREE / INTEGRATED PEST MANAGEMENT

Nous respectons les principes de l'Integrated Pest Management réduisant au strict minimum l'utilisation des pesticides par les entreprises et ne prévoyant leur utilisation qu'en case de nécessité

DIFFUSION DE L'INFORMATION

Nous sommes favorables à une approche ouverte de la diffusion de l'information au grand public sur les effets des pesticides sur la santé publique

RECHERCHE

Nous sommes favorables à un accroissement des moyens financiers publics et privé consacré au développement de produits et de technologies efficaces et présentant moins de risque pour lutter contre les parasites menaçant la santé publique et source de nuisances

REGLEMENTATION

Nous nous engageons à opérer dans le cadre légal mis en place par les autorités nationales tout en encourageant les pouvoirs publics à prendre en considération les points de vue et l'expertise des entreprises du secteur

ENREGISTREMENT DU PRODUIT

Nous sommes favorables à l'enregistrement et à l'utilisation des composés nouveaux et existants sur la base des normes scientifiques actuelles

HARMONISATION DES LEGISLATIONS

Nous encourageons tous les gouvernements à travailler ensemble à une approche commune de l'enregistrement des pesticides

CEPA

COPLAG

FAOPMA

NPMA